



S3 de Lyon

**Bulletin Académique du syndicat National
des Enseignements de Second degré**

AIN LOIRE RHONE



**Supplément n°2
au Bulletin 215
JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE**



Lyon 08 CC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Traverser la rue ?

C'est ce que vont faire à la rentrée 2019 beaucoup d'élèves et d'enseignants de lycée si la réforme voulue par JM Blanquer se met en place...

Traverser la rue (ou faire des km) pour suivre ses cours : le ministère assure l'accès à 7 enseignements dans un « périmètre raisonnable » mais qu'est ce qu'un périmètre raisonnable ? et quid des autres enseignements ? Les lycéens vont devoir arpenter ce périmètre raisonnable pour accéder aux enseignements de première et de terminale...

Traverser la rue (ou faire des km) pour assurer son service : le ministère crée un tronc commun permettant les regroupements d'élèves, diminue les horaires disciplinaires, n'envisage pas de financer les options, l'AP, le tutorat, autrement que par la marge... les dotations vont chuter, les compléments de service se multiplier (dès mai 2018, nous avons chiffré une baisse entre 8 et 10 % des DHG) et les suppressions de poste également.

Le « lycée des possibles » vanté par JM Blanquer n'est qu'un leurre ! Ni ambition pour le système éducatif, ni volonté d'assurer la réussite de tous les élèves mais une conception à géométrie variable des enseignements, des économies d'échelle grâce à une mise en concurrence des disciplines et des établissements (y compris les lycées privés qui entrent dans les réseaux).

Cette réforme répond à des impératifs budgétaires : permettre au gouvernement d'atteindre l'objectif de suppression de 120000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat. On commence donc dès 2019 avec 2650 postes dans les collèges et les lycées et ensuite il faudra amplifier...

Hors de question de laisser faire ! Retrouvons-nous tous dans la rue le 12 novembre (non pas pour la traverser !) mais pour obtenir que le gouvernement renonce à ses projets !

Ludivine Rosset, secrétaire académique

Spécial Lycée

- P2 La seconde
La voie générale en première et terminale
- P3 La voie technologique en première et terminale
- P4 La chasse aux options est ouverte
Mise en réseau des établissements
Agir ensemble

Lundi 12 novembre
Grève dans toute l'éducation nationale



Mardi 20 novembre
Stage lycée « Réforme du bac et du lycée : desintox ! »

SNES Lyon
16 rue d'Aguesseau
69007 LYON
Tel : 04 78 58 03 33 Courriel : s3lyo@snes.edu

Site internet : www.lyon.snes.edu



<https://www.facebook.com/SnesLyon>
<https://twitter.com/SnesLyon>

Mise en place du nouveau lycée = baisse de l

La seconde

- **Présence d'un tronc commun** (Français, hist. Géo., LVA et LVB, SES, Math, Phys. Chimie, SVT, EPS, science numérique et technologique, EMC annualisé) mais **avec une diminution horaire** (de 28h30 à 26h).
- **Disparition des enseignements de détermination et diminution des options possibles** (voir page 4).

La voie générale en première et terminale

L'enjeu des choix de spécialités dans les séries générales

Les filières disparaissent. Désormais, il y a un tronc commun (Français – HG – LV et EPS) + des enseignements de spécialité : les élèves devront choisir 3 spécialités en première (4 h par spécialité) / 2 en terminale (6h chacune) : les fameuses « triplettes » ou « doublettes » dites aussi « trinômes » et « binômes »

7 spécialités « classiques » dicit le ministère : « accessibles dans un périmètre raisonnable »

- humanités, littérature et philosophie
- langues, littératures et cultures étrangères
- histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- sciences économiques et sociales
- mathématiques
- physique-chimie
- sciences de la vie et de la Terre.

Ces 7 spécialités accessibles à l'échelle du territoire, ne seront donc pas présentes dans tous les lycées : les **lycées sont organisés en réseau** (donc l'offre de formation n'est pas étudiée à l'échelle d'un établissement mais à l'échelle de 3 ou 4 établissements, y compris des établissements privés).=> **c'est la mise en concurrence des établissements !**

5 spécialités, « plus rares » (sic) accessibles au niveau académique et national

- Arts
- Littérature, culture de l'antiquité
- numérique et sciences informatiques
- sciences de l'ingénieur
- Biologie—écologie (uniquement dans l'enseignement agricole)

Implantées **aux échelles, académique et nationale**, ces spécialités sont donc conçues comme des enseignements accessoires.

Et si la spécialité envisagée par l'élève n'est pas présente dans son lycée de secteur ?

Deux pistes à l'étude : soit les élèves changent d'établissement soit les professeurs se déplacent : « on ne s'interdit rien » ! (dicit le SG de notre académie), on n'exclut ni le recours à l'enseignement à distance, ni aux établissements privés !

Le « lycée des possibles » vanté par Blanquer n'est donc qu'un leurre ...

Le cycle terminal de la voie générale :

fin des séries, tous les élèves sont groupés sans distinction !
Tronc commun :

	1e	Term
Français (1ère) Philosophie (terminale)	4h	4h
Hist-Géo	3h	3h
Enseignements scientifiques (flou)	2h	2h
LV1 et 2	4h30	4h
EPS	2h	2h
EMC	18h annualisées	18h annualisées

Spécialités : 3 en première, 2 en terminale (parmi les 3 de Première)

	1e	Term
Hist-géo, géopolitique et sciences politiques <i>Qui s'en charge ?</i>	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie <i>Qui s'en charge ?</i>		
SES		
Langues, littératures et cultures étrangères		
Littérature et LCA		
Mathématiques		
Numérique et sc info <i>Qui s'en charge ?</i>		
Physique-Chimie		
SVT		
Sciences de l'ingénieur		
Arts (au choix)		



La voie technologique en première et terminale

L'apparence d'un maintien

Maintien des séries. Mais l'introduction d'un tronc commun entraîne en fait un affaiblissement de la spécificité technologique

Pour les séries STI2D et STMG, la véritable spécialisation n'interviendrait qu'en terminale: en 1e, Ingénierie et développement durable, ainsi que Management sont des enseignements ultra-transversaux.

Même si les horaires élèves sont en légère augmentation, cela est financé par une diminution globale des heures de « marge » qui permettraient de travailler en groupes à effectifs réduits.

Tronc commun:	
Français (1ère)	3h
Philosophie (terminale)	2h
Hist-Géo	1h30
Mathématiques	3h
LV1 et 2 dont 1h d'enseignement technologique	4h
EPS	2h
EMC	18h annualisées

Spécialités				
Séries	Enseignements	1er	Enseignements	Term
ST2S	Physique-Chimie pour la santé	3h	-	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5h	-	-
			Chimie, biologie et physiopathologie humaines	8h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7h	Sciences et techniques sanitaires et sociales	8h
STL	Physique-Chimie et mathématiques	5h	Physique-Chimie et mathématiques	5h
	Biochimie-biologie	4h	-	-
	Biotechnologie ou sc physi et chim en laboratoire	9h	-	-
	-	-	Bioch-bio Biotechnologie ou sc physi et chim en labo	13h
STD2A	Physique-chimie	2h	-	-
	Outils et langages numériques	2h	-	-
	Design et métiers d'art	14h	Analyse et méthodes en design	9h
			Conception et création en design et métiers d'art	9h
STI2D	Innovation technologique	3h	-	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9h	-	-
	-	-	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec un enseignement spécifique (AC/EE/SIN/Innovation technologique et éco-conception)	12h
	Physique-Chimie et mathématiques	6h	Physique-Chimie et mathématiques	6h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7h	-	-
	Management	4h	-	-
	-	-	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique (gestion et finance/ Marketing/ RH et communication/ Syst d'information et de gestion)	10h
	Droit et économie	4h	Droit et économie	6h

Marge d'autonomie :

il n'y en aura pas pour tout le monde !

La marge d'autonomie jusqu'à présent **les dédoublements**
 La marge d'autonomie selon Blanquer **les dédoublements, les options, l'AP, le tutorat**

Seconde : 12h/division/semaine (actuellement 10h/division/sem ... une hausse fictive étant donné que désormais la marge finance beaucoup plus)

Cycle terminal, voie générale : 8h/ division /semaine

Cycle terminal, voie technologique : / division /semaine

- STMG : 8h - ST2S : 10 h - STI2D, STL, STD2A : 14h

L'accompagnement au choix de l'orientation : 54h

Elles seront attribuées à l'élève et non à l'établissement et elles n'entrent donc pas nécessairement dans la constitution de nos services.

De la séance d'information aux visites d'entreprise en passant par les journées du supérieur : tout sera bon pour afficher ces 54 heures. **Mais que devient l'expertise des PsyEN ?**

Pour s'inscrire : à la une de notre site

www.lyon.snes.edu

Compléter le formulaire d'inscription Demander une autorisation d'absence

Mise en place du nouveau lycée

La chasse aux options est ouverte

Alors que la nouvelle carte des formations des lycées s'élabore à marche forcée dans un calendrier tellement resserré qu'il est intenable, il n'est nulle part fait mention du sort réservé aux enseignements facultatifs. Angle mort des annonces ministérielles, la carte des options n'a, pour l'instant, pas fait l'objet de préconisations officielles. Il n'y aura aucun moyen spécifique donné pour leur ouverture, les établissements devront prendre sur leur « marge » (celle qui doit aussi financer les dédoublements, l'AP éventuellement, le tutorat, ...). C'est d'autant plus inquiétant que les actuels enseignements d'exploration technologiques en seconde deviennent tous optionnels. Comment ne pas craindre de voir le vivier de recrutement de la voie technologique se tarir ? Dans le cycle terminal, Les options (LCA, arts, LVER, Euros etc.) sont doublement menacées. Non seulement leur mise en place entre en concurrence avec les éventuels effectifs réduits mais elles ne seront plus réellement prises en compte pour le Baccalauréat car les évaluations seront noyées dans le contrôle continu.

Seconde 2 au plus	
1 option générale (3h)	1 option technologique (1h30)
Latin (peut être en plus de l'option générale)	Management et gestion
Grec (peut être en plus de l'option générale)	Santé et social
3ème langue vivante	Biotechnologies
Arts (arts plastiques/ cinéma-audiovisuel/danse)	Sciences et laboratoire
EPS	Sciences de l'ingénieur
	Création et innovation technologiques
	Création et culture-design

Cycle terminal, voie générale et technologique :
1 seule option possible / 3h

Voie générale : LV3/ EPS/ ARTS (au choix) /Latin-Grec (peut-être en plus de l'option)

Voie technologique : ARTS (arts plastiques/ cinéma-audiovisuel/danse) / EPS

Mise en réseau des établissements :

Economies d'échelles

La nouvelle carte des formations est ainsi élaborée dans la perspective d'une nécessaire mutualisation des enseignements, mêlant de surcroît l'offre publique et privée. Elle implique la multiplication des conventions entre établissements, en incluant même l'enseignement à distance dans le cas des établissements isolés. Les établissements proposent des combinaisons d'enseignements de spécialité, en fonction de leurs projets et des spécificités locales, sans cadrage particulier. Les élèves de Seconde devront donc choisir très prochainement leur parcours en fonction des " attendus " de l'enseignement supérieur bien peu transparents, sans précision sur l'implantation des enseignements et dans l'ignorance de leur contenu.

Agir ensemble :

Il est hors de question d'aider le ministère dans la mise en place d'une réforme que nous contestons et il va nous falloir aussi défendre d'une part les postes de nos collègues et d'autre part la richesse de l'offre de l'établissement. Travailler au maintien de l'intégralité des postes, au maintien de l'offre de formation, c'est aussi combattre la réforme !

Dans les établissements

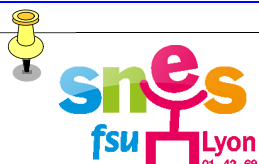
1. **utiliser les questions diverses en CA** pour demander au Chef d'établissement : quels sont les lycées du réseau de votre établissement ? quelle est la DHG réelle du lycée en cette rentrée 2018 (indispensable pour comparer avec la dotation qui sera celle du lycée en 2019) ?
2. **demander au chef d'établissement une AG, une réunion, ... et/ou investir les réunions organisées dans le lycée**
Utiliser les questions qui sont en ligne dans notre article à la « une » du site
3. **exiger de conserver à minima l'offre de formation existante** et les postes.
Hors de question d'appauvrir l'offre de formation et d'entrer dans les logiques de concurrence entre lycée.

En se mobilisant



**Lundi
12 novembre**

**Journée de grève
dans toute
l'éducation nationale**



Stage lycée :
**« Réforme du bac et du lycée :
desintox ! »**
Mardi 20 novembre à Lyon

**Pour s'inscrire : à la une de notre site
www.lyon.snes.edu**

- **Compléter le formulaire d'inscription**
- **Demander une autorisation d'absence**